



Le rapport intégré 2017

La société civile organisée au sein du Semestre européen



Comité économique et social européen



Table of contents

Avant-propos	4
Contexte	6
Synthèse	7
Bonnes pratiques concernant le processus	9
Problèmes abordés concernant le processus	12
Bonnes pratiques concernant le contenu	14
Problèmes abordés concernant le contenu	15
Contributions Intégrées 2016	19

Avant-propos

Chères lectrices, chers lecteurs,

La rédaction du présent rapport a débuté en juin 2016, lorsque le Comité économique et social européen a envoyé une lettre à l'ensemble des 23¹ conseils économiques et sociaux nationaux², en leur posant les cinq questions suivantes au sujet de la participation de la société civile organisée aux programmes nationaux de réforme et aux recommandations par pays dans les États membres de l'UE.

1. De quelle manière et à quel moment les partenaires sociaux et les autres acteurs de la société civile organisée participent-ils à la préparation des programmes nationaux de réforme (PNR)? Quels sont les résultats de la consultation dans votre pays? Veuillez fournir des exemples précis de bonnes pratiques ainsi que de domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires.
2. Les propositions des partenaires sociaux et de la société civile sont-elles prises en considération dans la version finale des PNR? Existe-t-il des problèmes ou questions pertinentes qui ne sont pas du tout pris en compte ou le sont insuffisamment dans le PNR? La participation de la société civile organisée doit-elle être renforcée et, dans l'affirmative, de quelle manière? Veuillez émettre des propositions concrètes.
3. Pourriez-vous formuler des propositions concrètes visant à améliorer la mise en œuvre et le suivi des recommandations par pays, en particulier par une participation plus active et plus large des partenaires sociaux et autres composantes de la société civile organisée?

4. Quels sont les principaux problèmes ou défis pour les partenaires sociaux et les autres composantes de la société civile organisée au regard des objectifs nationaux de la stratégie Europe 2020?
5. Dans le cadre du processus du semestre européen et national, les partenaires sociaux et les représentants de la société civile organisée engagent-ils, de leur propre initiative, des actions en coopération avec d'autres parties prenantes concernées? Dans l'affirmative, quelles actions et avec qui?

Au cours de l'automne 2016, 18 de ces conseils³ ont répondu aux cinq questions. Les résultats ont ensuite été compilés dans le présent rapport.

Le rapport se compose d'une synthèse, d'une liste d'éléments importants extraits des contributions, et d'un tableau des contributions, ventilées par pays. Il offre un aperçu de la participation de la société civile organisée au semestre européen, et souligne les différentes manières dont la société civile européenne interagit avec les gouvernements dans le cadre de ce processus. L'objectif est de rendre le semestre européen plus démocratique et plus efficace, en recensant les domaines qui posent problème et en diffusant les meilleures pratiques dans l'ensemble de l'Union européenne.

Nous espérons, dès lors, que le rapport sera utile dans le cadre des futurs travaux de votre organisation en ce qui concerne le semestre européen.



Georges Dassis
Président du CESE



Etele Baráth
Président du Comité de Pilotage Europe 2020

1. Les États membres suivants n'ont pas de CES: le Danemark, l'Estonie, l'Allemagne, la Lettonie, la Suède et le Royaume-Uni. La Belgique en a quant à elle deux.
2. Le groupe de liaison, une ONG faitière, a également été consulté.
3. Ainsi que le groupe de liaison.



Contexte

L'UE compte 23 Conseils économiques et sociaux nationaux (CESN) répartis dans 22 États membres. Il leur a été demandé en 2016 de contribuer à ce rapport en partageant les bonnes pratiques et problèmes de leurs pays respectifs concernant les programmes nationaux de réforme (PNR), les recommandations par pays (RPP) et le processus du semestre européen en général. 18 conseils nationaux et le groupe de liaison ont soumis des contributions. Celles-ci ont été analysées de manière systématique et plusieurs traits communs ont été relevés. Ils sont présentés dans les lignes qui suivent.

En lisant cette analyse, il importe de garder à l'esprit les deux aspects transversaux suivants.

- *L'expérience des CESN concernant le processus du semestre européen varie fortement d'un État membre à l'autre. Ces variations sont étroitement liées à la taille et aux ressources des différents conseils.*
- *De nombreux CESN ont un modèle tripartite dans lequel les ONG et d'autres organisations du troisième secteur ne sont pas représentées. Ces conseils sont signalés par l'astérisque («*»).*

Contributions nationales

AUTRICHE

BELGIQUE

BULGARIE

ESPAGNE

FINLANDE

FRANCE

GRECE

HONGRIE

IRLANDE

ITALIE

LUXEMBOURG

MALTE

PAYS-BAS

POLOGNE

PORTUGAL

REPUBLIQUE TCHEQUE

ROUMANIE

SLOVENIE

GROUPE DE LIAISON

Synthèse

Après analyse des contributions reçues, les principales conclusions que l'on peut en tirer sont les suivantes:

Processus de consultation

Les CES ont relevé plusieurs lacunes dans le **processus de consultation de la société civile et des partenaires sociaux** au niveau national en ce qui concerne les objectifs de la stratégie Europe 2020. Un des principaux problèmes soulevés est le **délai court** dont dispose la société civile pour faire des observations sur les projets de PNR et de RPP et qui représente une contrainte en particulier pour les organisations aux ressources limitées.

Plusieurs CES ont également fait valoir que la **pertinence** des consultations est limitée puisque bon nombre des remarques émises par la société civile et les partenaires sociaux sur les projets de PNR et de RPP ne sont pas prises en compte dans les documents finaux.

Il est dès lors suggéré que les gouvernements justifient en détail le rejet des propositions de la société civile. D'autres CES ont demandé la tenue de réunions plus fréquentes et plus structurées avec la société civile. Par ailleurs, plusieurs CES ont signalé des bonnes pratiques visant à garantir la pertinence des consultations grâce à une association plus étroite de la société civile aux différents stades du processus du semestre européen⁴.

Un autre problème fréquemment soulevé est le **manque d'échange d'informations et d'accès à l'information** sur le semestre européen et les domaines concernés par les objectifs de la stratégie Europe 2020⁵. Les bonnes pratiques en la matière incluent l'organisation de réunions et de séminaires⁶, la diffusion d'une liste des fonctionnaires d'État responsables des différents chapitres des PNR⁷ ainsi que la création de **plateformes nationales partagées** et la tenue de **débats publics** sur les thèmes liés aux PNR et à la stratégie Europe 2020⁸.

Contenu des PNR et des RPP

En ce qui concerne le **contenu des PNR**, les CES nationaux reconnaissent qu'après la fixation des objectifs de la stratégie Europe 2020, des progrès ont été accomplis dans certains domaines, notamment l'éducation et la formation. Selon le groupe de liaison, la stratégie Europe 2020 a réussi à créer une **dynamique pour les initiatives phares** au niveau de l'UE, même si les incidences de ces initiatives dans les États membres ne sont pas toujours claires. Dans certains États membres,

-
4. En Finlande*, les propositions des partenaires sociaux sont au cœur des négociations des réformes structurelles qui, à leur tour, sont prises en compte dans la version finale du PNR. En Hongrie, le CES, rapporte que plusieurs textes législatifs ont été rédigés sur la base d'une vaste consultation publique. En République tchèque*, les partenaires sociaux sont consultés à différents stades: lors de la préparation des PNR, de la formulation de l'avis sur les projets de RPP et de l'évaluation de leur mise en œuvre.
 5. En Roumanie, le CES considère qu'il s'agit d'un problème majeur pour les parties prenantes. Le CES belge a soulevé un problème similaire faisant savoir que peu d'informations étaient fournies lors des réunions de démarrage des consultations.
 6. À Malte, différentes réunions, conférences et séminaires avec les partenaires sociaux sont sources d'informations et de consultations sur les objectifs des PNR et de la stratégie Europe 2020.
 7. Aux Pays-Bas*, la coordination des PNR inclut la présentation d'un calendrier et d'une liste des noms et adresses des fonctionnaires d'État responsables des différents chapitres des PNR, facilitant ainsi l'échange d'informations.
 8. En Irlande, il existe des plateformes d'engagement bilatéral avec le gouvernement sur différentes questions politiques liées aux PNR, par exemple le Forum de l'inclusion sociale. En Bulgarie, le CES organise lui-même des débats publics sur les défis et politiques de base établis dans les PNR. En France, le Comité du dialogue social pour les questions européennes et internationales (CDSIEI) a été créé afin de réunir les partenaires sociaux et les pouvoirs publics. Au Luxembourg*, le secrétaire général adjoint de la Commission européenne a rencontré les partenaires sociaux afin de discuter des questions examinées dans le rapport par pays 2016.

on a l'impression que les objectifs de la stratégie Europe 2020 ne sont pas considérés comme prioritaires par le gouvernement national.

D'aucuns craignent également que la **dimension sociale** n'ait été affaiblie par l'influence grandissante du processus du semestre européen. Sur cette base, les CES français et italien recommandent d'accompagner les indicateurs économiques d'indicateurs de bien-être et de développement durable.

Certains CES nationaux ont constaté que les **objectifs** fixés dans les PNR ne sont pas toujours appropriés et qu'ils sont soit irréalistes soit pas assez ambitieux⁹. Les objectifs des PNR doivent donc présenter un meilleur équilibre entre ambition et faisabilité. Outre le problème du caractère approprié des objectifs nationaux, les CES ont également soulevé celui du manque **de mesures concrètes et de réformes structurelles** dans les PNR. Ils se montrent également inquiets quant à l'absence de mécanisme pour **assurer le suivi des progrès** réalisés au niveau des mesures à mettre en œuvre¹⁰.

Les principaux points abordés par les CES nationaux et le groupe de liaison se rapportant à la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020 et à leur participation aux PNR et RPP sont les suivants:

- *l'incidence des objectifs de la stratégie Europe 2020 sur les programmes nationaux varie selon les pays;*
- *le calendrier du semestre européen devrait être modifié afin de faciliter la participation de la société civile organisée;*
- *il y a lieu de renforcer la participation des CES nationaux et de la société civile au sens large;*
- *l'échange d'informations sur les PNR doit être amélioré aux niveaux national et européen (par exemple en utilisant des plateformes partagées).*

9. Par exemple, le CES autrichien* est d'avis qu'un plan plus ambitieux est nécessaire pour lutter contre la pauvreté, tandis que la Bulgarie considère que les objectifs en matière d'éducation fixés dans le PNR sont irréalistes.

10. Une bonne pratique en la matière nous vient de Bulgarie: chaque trimestre, l'Assemblée nationale publie une déclaration accessible au public sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures du PNR.

Bonnes pratiques concernant le processus

Contribution aux PNR et aux RPP

- Les partenaires sociaux et la société civile fournissent des contributions aux PNR avant leur élaboration et sont invités à commenter ensuite les projets de PNR (Autriche*, Irlande)
- Après une première réunion, les partenaires sociaux ont reçu des demandes officielles de contribution au PNR (Belgique*).
- Il existe une procédure bien établie de dialogue régulier entre les CES et l'équipe du gouvernement chargée de l'élaboration du PNR (Bulgarie).
- Les partenaires sociaux sont consultés lors de la préparation des PNR, de la formulation de l'avis sur les projets de RPP et de l'évaluation de leur mise en œuvre (République tchèque*).
- Les partenaires sociaux sont associés au stade de l'élaboration des politiques, à la préparation de la législation, des programmes et des autres mesures (Hongrie).
- Les propositions des partenaires sociaux sont au cœur des négociations des réformes structurelles qui, à leur tour, sont prises en compte dans la version finale du PNR (Finlande*).
- La publication plus rapide des rapports par pays a fourni un espace supplémentaire de dialogue (Hongrie).
- Les partenaires sociaux et la société civile sont invités à faire part de leurs observations soit dans le cadre d'une réunion soit par écrit (Malte).
- Différentes réunions, conférences et séminaires avec les partenaires sociaux sont sources d'informations et de consultations sur les objectifs des PNR et de la stratégie Europe 2020 (Malte).
- Au début de l'année les organisations sont invitées à réfléchir au prochain PNR (Pays-Bas*).
- La coordination des PNR inclut la présentation d'un calendrier et d'une liste des noms et adresses des fonctionnaires d'État responsables des différents chapitres des PNR, facilitant ainsi l'échange d'informations (Pays-Bas*).
- Les partenaires sociaux rédigent une annexe au PNR (Pays-Bas*).
- En préparation des RPP, des représentants de la Commission présentent le rapport par pays et en discutent avec le CES (Pays-Bas*).
- Les discussions qui ont eu lieu au Conseil économique et social et au sein des commissions de l'Assemblée nationale ont été prises en compte, mutatis mutandis, dans la version finale du PNR (Slovénie*).
- Les rapports par pays contiennent des informations de plus en plus précises et pertinentes sur l'emploi et le contexte social dans chaque pays (groupe de liaison).

Plateformes partagées

- Il existe un engagement bilatéral avec le gouvernement sur différentes questions politiques liées aux PNR, par exemple le Forum de l'inclusion sociale (Irlande).
- Le Comité du dialogue social pour les questions européennes et internationales (CDSEI) réunit les partenaires sociaux et les pouvoirs publics (France).
- Un groupe de consultation ouverte ciblant des parties prenantes spécifiques telles que les artistes, les musiciens et d'autres catégories qui ne sont pas nécessairement représentées dans les comités sectoriels a été créé (Malte).
- Les partenaires sociaux et la société civile sont consultés dans le cadre des comités de dialogue social des ministères compétents sur les objectifs de la stratégie Europe 2020 (Roumanie).
- Les partenaires sociaux et la société civile participent aux comités de surveillance, aux programmes opérationnels et à l'accord de partenariat (Roumanie).
- Des plateformes partagées ont été mises en place avec les partenaires sociaux afin d'examiner conjointement des thématiques liées à la mobilité, à la formation et aux stages en entreprises (Belgique*).
- Il y a un Conseil national tripartite (CNT), un autre outil de consultation lié aux PNR, même si son champ d'action ne se limite pas spécifiquement aux PNR (Roumanie).

Consultations publiques/débats

- Le CES organise lui-même des débats publics sur les défis et politiques de base établis dans les PNR (Bulgarie).
- Plusieurs textes législatifs ont été rédigés sur la base de vastes consultations publiques, par exemple sur le développement de l'utilisation des caisses enregistreuses en ligne (Hongrie).
- Le ministère en charge du PNR organise des ateliers sur la stratégie Europe 2020 et les RPP; les points de vue exprimés sont inclus dans le prochain PNR (Hongrie).
- Un comité de la société civile a été créé afin de permettre un processus de consultation plus large (Malte).
- Le CES organise des sessions qui abordent différentes thématiques liées à la stratégie Europe 2020, notamment la directive sur le temps de travail (Malte).
- Le secrétaire général adjoint de la Commission européenne a rencontré les partenaires sociaux afin de discuter des questions examinées dans le rapport par pays 2016 (Luxembourg*).

Autres

- Les partenaires sociaux sont étroitement associés à d'autres moments clés du semestre européen (Belgique*).
- Une fois les recommandations par pays publiées, le CES informe les partenaires sociaux et la société civile par l'intermédiaire d'un publipostage qui résume les points principaux des recommandations (Malte).
- Le gouvernement a adopté un amendement à son règlement intérieur, lequel accorde une plus grande importance aux avis des partenaires sociaux au cours des règlements d'éventuels différends (République tchèque*).
- Renforcement du mécanisme de suivi de l'avancement des PNR: chaque trimestre, l'Assemblée nationale publie une déclaration accessible au public sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures du PNR (Bulgarie).
- Chaque année, le CESN rédige une analyse de la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020 (Espagne)

Problèmes abordés concernant le processus

Contribution aux PNR et aux RPP – calendrier

- Une période plus longue est nécessaire entre la publication des propositions de la Commission relatives aux RPP et les premières réunions du comité concerné (Hongrie).
- Le délai entre les réunions où les projets de PNR sont commentés et les RPP est très court (Autriche*, Belgique*, Malte, France, Portugal, Luxembourg*, Pologne).

Contribution aux PNR et aux RPP – pertinence

- La plupart des remarques sur les projets de PNR ne sont pas intégrées (Autriche*, France, Portugal, Luxembourg*, Pologne).
- Il est fréquent que les commentaires et les propositions du CES ne soient pas pris en compte au cours du processus législatif (Italie).
- Le PNR a été approuvé sans la participation active des acteurs économiques et sociaux (Espagne).
- Il n'y a pas de processus de consultation formel sur les RPP après leur présentation par la Commission (Autriche*).
- La marge de manœuvre pour amender les propositions de la Commission relatives aux RPP est très limitée, malgré une réunion consacrée à leur examen (Belgique*).

Contribution aux PNR et aux RPP – information

- Peu d'informations sont fournies lors de la réunion de démarrage (Belgique*).
- Le manque d'informations et d'accès aux informations sur les domaines couverts par les objectifs de la stratégie Europe 2020 représente un grand problème pour les parties prenantes (Roumanie).
- En 2016, le projet de PNR a été transmis au CES sous une forme incomplète, des informations clés étaient manquantes (France).
- Malgré ses demandes renouvelées, le CES n'est pas informé des suites réservées à sa contribution par les autorités nationales et européennes (France).
- Le gouvernement n'explique pas pourquoi certaines propositions avancées par le CES ont été rejetées (Pologne).
- La connaissance du semestre européen et de ses documents n'est pas commune dans le pays (Pologne).

Contribution aux PNR et aux RPP – consultation

- La nature obligatoire de la fonction consultative du CES n'est pas reconnue (Italie).
- Le CES et les partenaires sociaux ne sont pas associés actuellement à l'élaboration des PNR (Grèce).
- La participation d'organisations bénévoles pourrait être améliorée grâce à une consultation et à un dialogue plus réguliers et structurés avec la société civile (Malte).
- Il conviendrait d'augmenter la fréquence des réunions avec les partenaires sociaux et la société civile sur la mise en œuvre et le suivi des RPP (Malte).
- Les réunions pourraient être plus fréquentes et la participation des partenaires sociaux aux réunions pourrait être plus active (Finlande*).
- Il est nécessaire de renforcer la participation des partenaires sociaux à l'élaboration des PNR et à l'évaluation de leur mise en œuvre (Pologne).
- Le degré de participation de la société civile au semestre européen varie d'un État membre à l'autre (groupe de liaison).
- L'UE n'offre pas une marge de manœuvre suffisante pour un dialogue structuré avec la société civile qui ait un impact concret et soit une contribution réelle dans le processus du semestre européen (groupe de liaison).

Autres

- La diffusion des informations par le CES aux différentes ONG peut être améliorée (Malte).
- Les organisations ne disposent que de ressources réduites, ce qui limite leur rôle dans le processus de consultation (Malte).
- Il est nécessaire d'intégrer une dimension régionale distincte dans les PNR, en raison de disparités existant par exemple entre l'île principale de Malte et Gozo (Malte).
- Le CES traverse une crise institutionnelle et est menacé de disparition en cas de réponse positive au référendum constitutionnel prochain (Italie).
- Il conviendrait de mettre en place un comité composé de partenaires sociaux et de représentants de la société civile qui se consacre uniquement aux PNR (Roumanie).
- Il est nécessaire de mettre en place un système de gestion des RPP qui soit transparent et un comité de suivi des RPP, avec la participation du CES (Roumanie).
- Le manque d'expertise ou l'accès difficile à celle-ci ont pour conséquence une limitation de l'offre d'expertise de haute qualité proposée aux parties prenantes, étant donné que les partenaires sociaux sont touchés, au moins financièrement (Roumanie).

Bonnes pratiques concernant le contenu

Emploi

- Le gouvernement a fixé des objectifs précis en matière d'emploi des travailleurs âgés et a intensifié sa politique active du marché du travail à l'intention de ce groupe (Autriche*).

Éducation/Formation

- Il existe un «système de formation par alternance» développé, dans lequel les partenaires sociaux participent activement à la détermination du contenu et des conditions générales pour ce qui concerne la formation professionnelle, qui incite les entreprises à recruter et à former des apprentis (Autriche*).
- Ces dernières années, après l'établissement des objectifs de la stratégie Europe 2020, des progrès ont été réalisés en matière d'éducation et de formation (groupe de liaison).
- Les dispositifs visant à intégrer les jeunes sur le marché du travail et le système de formation en alternance sont le résultat de vastes consultations et se retrouvent dans le PNR tels que proposés par les partenaires sociaux (Roumanie).

Économie/Finance

- Le gouvernement adopte des mesures spécifiques pour le règlement des paiements en souffrance par l'État et pour récupérer la TVA de 2013 (Bulgarie).
- Le gouvernement a décidé de renforcer les activités de la Banque bulgare de développement en allouant des ressources supplémentaires destinées aux prêts aux PME (Bulgarie).
- Le gouvernement a introduit des caisses enregistreuses certifiées et mis en place des premières mesures pour accroître l'efficacité de la collecte des impôts publics (Slovénie*).
- Le pacte sur la compétitivité dont il est fait état dans le PNR de 2016 a été élaboré en association étroite avec les partenaires sociaux (Finlande*).

Politique sociale/Bien-être

- Le gouvernement a adopté une stratégie nationale afin de réduire la pauvreté et d'encourager l'inclusion sociale d'ici 2020 (Bulgarie).
- Le CES a lancé une étude sur le bien-être équitable et durable afin de déterminer des indicateurs statistiques de qualité de vie (Italie).
- La réforme des retraites dont il est fait état dans le PNR de 2016 a été élaborée en association étroite avec les partenaires sociaux (Finlande*).

Questions horizontales

- La stratégie Europe 2020 est parvenue à créer une dynamique pour les initiatives phares au niveau de l'UE (groupe de liaison).

Problèmes abordés concernant le contenu

Emploi

- Le point de vue des partenaires sociaux sur l'âge légal de départ à la retraite n'est pas pris en compte dans le PNR (Autriche*).
- Des mesures concrètes visant à réduire la segmentation liée au sexe sur le lieu de travail font défaut (Autriche*).
- Il est nécessaire d'augmenter le taux d'emploi (Finlande*).
- Le PNR ne contient pas de mesures permettant d'accroître l'emploi et d'améliorer les conditions de travail (Portugal).
- Pour améliorer la participation au marché du travail, en particulier pour les femmes et les parents isolés, et accroître l'intensité de travail des ménages, il est nécessaire de donner accès à des services à l'enfance à plein temps de meilleure qualité et d'un prix abordable (Irlande).
- Une réforme structurelle du marché du travail et des «emplois viables» sont nécessaires (Belgique*).
- La réforme de la loi de 1996 sur la formation des salaires (Belgique*).
- Dans le PNR, il convient de concilier l'offre et la demande de main-d'œuvre et le salaire minimum (Roumanie).
- La réforme des pensions, y compris la prise en compte de la pénibilité du travail parallèlement à l'allongement de l'âge légal de la retraite et de la durée prolongée des carrières (Belgique*).
- Les défis démographiques, les ressources humaines et les connaissances, y compris les mesures relatives aux pensions, aux soins de santé et aux connaissances et compétences (Slovénie*).
- Les défis démographiques pour les marchés du travail, les taux d'emploi en baisse dans le groupe des 20 à 64 ans, la création d'emploi (Bulgarie).
- Le rapport entre natalité et productivité et la nécessité d'adopter des politiques familiales afin de relancer la productivité (Italie).
- Le PNR devrait fixer des objectifs nationaux en matière d'emploi qui soient atteignables (Bulgarie).
- Il convient de promouvoir plus énergiquement le programme de garantie pour la jeunesse et d'améliorer le dispositif visant à aider les agents de la fonction publique à intégrer le marché du travail primaire (Hongrie).
- Le chômage et le manque de travailleurs qualifiés (Autriche*).
- L'emploi pour les personnes handicapées (Bulgarie).

- Le PNR ne lutte pas suffisamment contre le travail précaire et n'œuvre pas assez à l'adéquation des pensions d'État et à l'encouragement de la productivité (Malte).
- Des emplois décents et le plein emploi (Pays-Bas*, Luxembourg*)

Éducation/Formation

- Absence de plans nationaux plus ambitieux en matière d'éducation (Autriche*).
- L'objectif de 40 % de diplômés universitaires pour le groupe des 30 à 34 ans est problématique; une attention excessive sur l'éducation universitaire est contreproductive (Autriche*).
- Le pourcentage de la population ayant terminé l'enseignement supérieur est en deçà de l'objectif de l'UE (Italie).
- Le PNR devrait fixer des objectifs nationaux en matière d'éducation qui soient atteignables (Bulgarie).
- La réduction du décrochage scolaire (Bulgarie, Italie)

Économie/Finance

- Il est nécessaire de prendre des mesures pour améliorer l'investissement privé productif (Grèce).
- Les défis de productivité font obstacle aux mesures de renforcement de l'investissement, de restructuration fiscale et d'amélioration de l'accès au financement (Slovénie*).
- Revenu précaire: les finances publiques doivent être viables et contrôlées (Luxembourg*).
- Davantage d'investissements aux niveaux européen et national et élimination des goulets d'étranglement financiers, problème particulièrement urgent pour les PME (Pays-Bas*).
- Le pessimisme des prévisions de croissance figurant dans le PNR 2013 de la Bulgarie constitue un problème, le pays ne prévoit pas de se rapprocher de la moyenne de l'UE sur un certain nombre d'indicateurs (Bulgarie).
- La relance de la compétitivité (Grèce).
- Il est nécessaire d'accroître les investissements publics (Autriche*).
- La reprise économique, l'économie sociale et l'entrepreneuriat social (Bulgarie).
- Le PNR met un accent excessif sur l'assainissement budgétaire et les mesures de restriction économiques (Bulgarie).
- Il est nécessaire d'accroître de manière substantielle les dépenses en capital dans les infrastructures économiques et sociales (Irlande).
- La manière restrictive dont les règles budgétaires sont appliquées pourrait nuire à la relance économique (Irlande).
- Les règles budgétaires ne seront pas respectées pour 2016 (Autriche*).

- Le pacte de stabilité et de croissance a des incidences négatives sur l'investissement public et les services publics (groupe de liaison).
- Il est nécessaire de redéfinir la politique économique de manière cohérente sur la base de nouveaux paramètres, y compris des indicateurs de bien-être (Italie).

Politique sociale/Bien-être

- Absence de plans nationaux plus ambitieux en matière de pauvreté (Autriche*).
- Le PNR n'aborde pas suffisamment les inégalités et la cohésion sociale (Portugal).
- Il est important de renforcer l'activité au niveau des municipalités, d'associer les organisations de la société civile et de prolonger les programmes de développement économique dans les zones défavorisées afin de parvenir à une inclusion permanente (Hongrie).
- La crise des réfugiés appelle une approche européenne commune (Pays-Bas*).
- Un véritable dialogue social est nécessaire de même qu'un pilier économique et social où les deux aspects sont d'égale importance (Pays-Bas*).
- Une migration équitable de la main-d'œuvre revêt une importance cruciale, y compris une révision de la directive sur le détachement des travailleurs (Pays-Bas*).
- La coordination des politiques sociales européennes doit être davantage axée sur la réduction de la pauvreté, l'inclusion sociale et un travail décent pour tous (Pays-Bas*).
- L'UE ne parvient pas à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (groupe de liaison).
- La dimension sociale a été affaiblie par l'influence grandissante du processus du semestre européen (France).
- Montée de la xénophobie et de l'intolérance partout en Europe (groupe de liaison).
- La stratégie pour l'emploi, la croissance et l'investissement est privilégiée aux dépens de la stratégie Europe 2020 (groupe de liaison).
- Des indicateurs complémentaires au PIB devraient être inclus dans le semestre européen afin de prendre en compte les objectifs de développement durable (ODD) (France).

Innovation

- Contribution accrue de la recherche scientifique dans les processus de développement industriel grâce à l'utilisation d'instruments visant à favoriser l'innovation, tels que la normalisation en matière de recherche et développement (Hongrie).
- La part du PIB destinée aux dépenses consacrées à la recherche, au développement et à l'innovation est inférieure à l'objectif de l'UE (Italie).
- Le maintien du capital-innovation, le manque de spécialistes en technologies de l'information, la formation des enseignants, les possibilités en matière de formation en alternance et le développement des compétences numériques (Hongrie).

Questions horizontales

- Les mesures ne sont pas assez efficaces ou ne sont pas mises en pratique, par exemple en matière de décrochage scolaire, de migration et de protection des consommateurs (Malte).
- Des indicateurs plus réalistes sont nécessaires pour les réformes prévues dans le PNR (Bulgarie).
- La politique de l'UE impose des exigences supplémentaires à l'action nationale et au système administratif (Irlande).
- La légitimité démocratique des institutions de l'UE (Italie).
- Les objectifs de la stratégie Europe 2020 ne sont pas considérés comme prioritaires par le gouvernement national (France).
- Il y a lieu de mettre davantage l'accent sur la modernisation de l'administration publique (Portugal).

Autres

- L'engagement de la Belgique* en matière de changements climatiques et les enjeux énergétiques ainsi que de mobilité (Belgique*).
- Une attention insuffisante est accordée aux aspects environnementaux dans les priorités politiques du PNR (France).
- Les secteurs du logement, de l'eau, des transports publics et des capacités en matière d'atténuation des changements climatiques connaissent des faiblesses majeures (Irlande).
- Les employeurs restent inquiets à propos des charges administratives pour les nouvelles entreprises (Autriche*).
- La réduction des charges administratives pesant sur les entreprises (Bulgarie).
- Une meilleure réglementation est nécessaire, mais elle ne doit pas se concentrer uniquement sur la réduction des charges administratives (Pays-Bas*).
- Le fonctionnement du secteur public, notamment la politique salariale, les améliorations institutionnelles et le système judiciaire (Slovénie*).
- Les incidences des initiatives phares de l'UE dans les États membres ne sont pas toujours claires (groupe de liaison).
- Des importantes coupes financières et l'absence de mécanismes de coopération pour les organisations de la société civile (groupe de liaison).
- Le PNR ne définit pas concrètement les réformes structurelles à adopter ou les politiques à appliquer (Portugal).
- Le PNR n'évoque quasi pas le suivi des mesures à mettre en œuvre (Portugal).

Contributions Intégrées 2016

Bonnes pratiques

AUTRICHE*

Les partenaires sociaux apportent leur contribution au PNR avant qu'il ne soit rédigé puis soumis aux commentaires.

Le gouvernement actuel a fixé des objectifs précis en matière d'emploi des travailleurs âgés et a intensifié sa politique active du marché du travail à l'intention de ce groupe.

Un «système de formation par alternance» bien développé, dans lequel les partenaires sociaux contribuent activement à la détermination du contenu et des conditions générales de la formation professionnelle, incitant ainsi les entreprises à recruter et à former des apprentis.

BELGIQUE*¹¹

Suite à une première réunion, les partenaires sociaux ont reçu des demandes formelles de contribution au PNR.

Participation étroite des partenaires sociaux à d'autres étapes clés du semestre européen.

Des plateformes communes ont été établies avec les partenaires sociaux pour étudier conjointement les questions relatives à la mobilité, à la formation et aux stages.

BULGARIE

Procédure établie de dialogue régulier entre le CES et l'équipe du gouvernement chargée de la rédaction du PNR.

Le CES organise des débats publics sur les principaux défis et les politiques établies dans le PNR, auxquels assistent les représentants du gouvernement et du parlement et les partenaires sociaux, ainsi que des scientifiques et des experts. Des débats publics sont organisés sur les questions qui touchent les jeunes.

Le dernier semestre européen en Bulgarie a permis de renforcer les mécanismes de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des réformes du PNR. Chaque trimestre, un rapport sur le suivi de la mise en œuvre des mesures du PNR est établi et publié par l'Assemblée nationale. Ces initiatives positives de la part du gouvernement répondent à des recommandations concrètes formulées par le CES et d'autres parties prenantes.

Le gouvernement prend actuellement des mesures spécifiques pour régler les retards de paiements par l'État et pour récupérer la TVA de 2013.

Le gouvernement a décidé de renforcer l'action de la banque de développement bulgare en affectant des ressources supplémentaires à l'activité de prêts en faveur des PME.

Le gouvernement a adopté une stratégie visant à réduire la pauvreté et à encourager l'intégration sociale d'ici 2020.

11. Contribution conjointe du Conseil national du travail (CNT) et du Conseil central de l'économie (CCE).

FINLANDE*

Une configuration élargie de la commission des affaires européennes comprend des représentants de différents groupes d'intérêt et d'autres parties prenantes, y compris les partenaires sociaux.

Le PNR est présenté aux partenaires sociaux dans le cadre de procédures afférentes à l'Union. En outre, les partenaires sociaux sont souvent étroitement associés à la négociation et à la préparation des réformes concrètes visées dans le PNR. Les propositions des partenaires sociaux sont au cœur des négociations des réformes structurelles qui, à leur tour, sont prises en compte dans la version finale du PNR.

La réforme des pensions et le pacte de compétitivité mentionnés dans le PNR 2016 ont été élaborés avec la participation des partenaires sociaux, comme indiqué ci-dessus.

FRANCE

Les partenaires sociaux sont tenus informés du semestre européen par le Comité du dialogue social pour les questions européennes et internationales (CDSEI), un comité consultatif et informel, placé auprès du ministre en charge des relations sociales, qui réunit les partenaires sociaux ainsi que les administrations concernées.

GRÈCE

Bien qu'il ne se soit pas officiellement engagé à élaborer le PNR, le CES de Grèce (OKE) publie régulièrement des avis sur chaque projet de loi présenté par le gouvernement, ainsi que des avis d'initiative. À de nombreuses reprises, les propositions ont été adoptées et les avis mentionnés lors des sessions parlementaires.

HONGRIE

Les partenaires sociaux interviennent principalement dans le PNR au moment de l'élaboration des politiques, étape à laquelle les ministères chargés d'établir les mesures associent leurs partenaires à la préparation de certains textes de loi, programmes et autres mesures par des consultations publiques.

La publication des rapports propres au pays a fourni un espace supplémentaire de dialogue.

Élaboration, adoption et promotion de la loi CXLIII de 2015 sur les marchés publics: le processus législatif s'est appuyé sur de vastes consultations publiques principalement fondées sur les dispositions de loi relative à la participation sociale. Le projet de loi sur les marchés publics a été publié sur le site web du gouvernement, des contributions et des commentaires ont été reçus, le cabinet du premier ministre a examiné les avis reçus, les motifs de rejet des avis ont été précisés et un rapport comportant la liste des référents consultés a été publié en ligne.

L'extension de l'utilisation des caisses enregistreuses en ligne a été établie de la même manière que définie précédemment, par des consultations publiques.

Lors de la deuxième étape de la consultation, le ministère chargé du PNR organise plusieurs ateliers avec des ONG et des associations d'entreprises dans le but de présenter et de discuter de la cohérence des objectifs de la stratégie Europe 2020 et des recommandations propres au pays avec les réformes et mesures nationales. Les points de vue exprimés lors des ateliers sont indiqués dans la version suivante du PNR.

IRLANDE

Le cabinet du premier ministre (Taoiseach) lance au niveau central une invitation aux organisations pour qu'elles exposent leurs vues en amont de l'élaboration du PNR et qu'elles formulent leurs observations sur un projet complet de PNR avant qu'il ne soit soumis à la Commission.

Approfondissement des relations bilatérales permanentes avec les ministères compétents sur des questions stratégiques liées au PNR, notamment dans le cadre du Forum annuel sur l'inclusion sociale.

Les contributions des parties prenantes sont étudiées, tant de manière centralisée que par chaque ministère, lorsque le projet de PNR est élaboré et revu. On s'efforce alors de tenir compte des contributions pertinentes et appropriées.

ITALIE

Le Conseil national de l'économie et du travail (CNEL) a lancé, avec l'Institut national de statistique (ISTAT), l'initiative sur le bien-être équitable et durable (BES), qui vise à identifier des indicateurs statistiques pour faire ressortir les tendances à long terme ayant le plus d'impact sur la qualité de la vie.

LUXEMBOURG*

Outre les deux réunions prévues par le CES avec le gouvernement au sujet du semestre européen, les partenaires sociaux ont décidé de tenir deux autres réunions de dialogue pour discuter entre eux des questions soulevées et établir l'avis annuel du CES.

Le secrétaire général adjoint de la Commission européenne a rencontré les partenaires sociaux pour discuter des enjeux analysés dans le rapport 2016 sur le Luxembourg.

MALTE

Les partenaires sociaux et la société civile sont invités à faire part de leur retour et de leurs éventuelles recommandations quant aux actions à mener soit directement lors d'une réunion soit au travers d'une soumission écrite.

Les séances liées à la stratégie Europe 2020 et organisées par le Conseil maltais pour le développement économique et social (MCESD) au cours de l'année dernière ont abordé divers thèmes, notamment la directive sur le temps de travail, l'égalité entre les femmes et les hommes, le détachement de travailleurs, Horizon 2020: la science avec et pour la société, l'éradication de la pauvreté et le consensus européen pour le développement.

Au fil des ans, plusieurs réunions, conférences et séminaires avec les partenaires sociaux ont également fourni des informations et permis une consultation concernant le PNR et les objectifs de la stratégie Europe 2020.

La mise en place du comité de la société civile du MCESD permet un processus de consultation plus large.

Il a été établi un groupe de consultation ouverte qui cible des parties prenantes spécifiques comme les artistes, les musiciens, les entreprises et d'autres catégories qui ne sont pas nécessairement représentées dans les comités sectoriels.

Une fois les recommandations propres au pays publiées, le MCESD informe les partenaires sociaux et la société civile par l'intermédiaire d'un publipostage qui résume les points principaux des recommandations.

PAYS-BAS*

Au début de l'année, les partenaires sociaux, les collectivités locales et les ONG sont invités à réfléchir au contenu du futur PNR. Un calendrier est présenté, indiquant le nombre de jours accordé aux parties prenantes pour formuler leurs commentaires. Le coordinateur PNR établit également une liste des noms et des adresses des fonctionnaires responsables des différents chapitres du PNR. Cette mesure facilite l'échange d'informations.

Les partenaires sociaux rédigent une annexe au PNR dans laquelle ils présentent leur contribution à la stratégie Europe 2020 néerlandaise.

Au cours de l'élaboration des recommandations propres au pays, les représentants de la Commission présentent et examinent du rapport du pays avec le CES. Les partenaires sociaux apprécient cet échange car ils savent que ce rapport constituera la base des recommandations propres au pays publiées plus tard dans l'année.

POLOGNE*

Une équipe interministérielle chargée de la stratégie Europe 2020 a été mise sur pied, dirigée par le ministère du développement avec la participation de la société civile. L'équipe est notamment chargée, d'une part, de mener des consultations sur le projet de PNR et sur d'autres documents conçus dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie Europe 2020 en Pologne et, d'autre part, de superviser les réformes.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE*

Le gouvernement a modifié son règlement intérieur pour accorder davantage d'importance aux avis des partenaires sociaux lors du règlement d'éventuels différends.

Les partenaires sociaux sont largement consultés lors de la préparation du PNR, au moment de l'élaboration de l'avis sur le projet de recommandations propres au pays, ainsi que lors de l'évaluation et de la mise en œuvre du PNR et des recommandations.

ROUMANIE

Les partenaires sociaux et la société civile sont consultés par l'intermédiaire des comités de dialogue social des ministères compétents relativement aux objectifs de la stratégie Europe 2020.

Le CES, les partenaires sociaux et la société civile sont membres des comités de surveillance et participent aux programmes opérationnels et à l'accord de partenariat. Les partenaires sociaux et la société civile détiennent 30 % du nombre de votes total. Chaque programme opérationnel fait partie intégrante de la stratégie Europe 2020.

Le Conseil national tripartite (CNT) est un autre outil de consultation lié aux PNR. Cependant, le champ de travail du CNT ne porte pas particulièrement sur le PNR ou la stratégie Europe 2020.

Les programmes visant l'insertion professionnelle des jeunes et la formation par alternance sont le résultat de vastes consultations et figurent dans le PNR sous la forme proposée par les partenaires sociaux.

SLOVÉNIE*

Les discussions du CES et des commissions de l'Assemblée nationale ont été prises en compte mutatis mutandis dans la version finale du PNR.

Le gouvernement a introduit des caisses enregistreuses certifiées et mis en place des premières mesures pour accroître l'efficacité de la collecte des impôts publics.

GROUPE DE LIAISON

Des progrès ont été réalisés ces dernières années vers la réalisation des objectifs en matière d'enseignement et de formation. La définition d'objectifs dans ces domaines pour la stratégie Europe 2020 a permis de mettre en évidence l'importance de ces questions.

La stratégie Europe 2020 a permis de créer une dynamique à l'échelle de l'Union en faveur d'initiatives phares (communication «Ouvrir l'éducation» influencée par la Stratégie numérique, les activités liées au CEC, l'ESCO, l'espace européen des compétences et des certifications dans le cadre du programme «Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux», la Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale).

Les rapports propres au pays contiennent de plus en plus d'informations précises et pertinentes sur l'emploi et le contexte social dans chaque pays, ainsi que des renseignements ad hoc sur la situation de différents groupes vulnérables.

* Ce CES national représente uniquement les partenaires sociaux et non d'autres groupes de la société civile organisée.

Questions

AUTRICHE*

Les avis des partenaires sociaux sur l'âge légal de la retraite ne sont pas pris en compte dans le PNR.

Absence de plans nationaux plus ambitieux en matière d'éducation et de lutte contre la pauvreté. Une augmentation des investissements publics est nécessaire.

L'objectif universitaire de 40 % pour les 30-34 ans est problématique; accorder une importance excessive à l'enseignement universitaire est contre-productif.

Absence de mesures concrètes pour réduire la segmentation du marché du travail entre les sexes.

Absence de procédure de consultation formelle en ce qui concerne les recommandations propres au pays après leur présentation par la Commission.

Les règles budgétaires ne seront pas respectées en 2016 (défaut de neutralité budgétaire de la réforme fiscale).

Questions liées au marché du travail: chômage, pénurie de travailleurs qualifiés.

Très peu de temps est consacré aux commentaires sur le projet de PNR et la plupart des commentaires ne sont pas incorporés.

Les employeurs restent préoccupés par les charges administratives pour les nouvelles entreprises.

BELGIQUE*

La réforme structurelle du marché du travail et les «emplois viables».

Réforme de la loi de 1996 sur la formation des salaires.

Réforme des pensions, y compris la prise en compte de la pénibilité parallèlement à l'allongement de l'âge légal de la retraite et de la durée des carrières.

Engagement de la Belgique à l'égard du changement climatique, des enjeux énergétiques et de la mobilité.

Marge de manœuvre très limitée pour modifier les propositions formulées par la Commission concernant les recommandations propres au pays, malgré une réunion consacrée à leur examen.

Le processus de consultation entrepris en 2016 comportait des lacunes dans plusieurs aspects: peu d'informations fournies lors de la réunion de lancement, délai très court pour les contributions au PNR, etc.

BULGARIE

Les perspectives de croissance pessimistes en Bulgarie qui figurent dans le PNR 2013 constituent un problème; le pays n'a pas pour objectif de rejoindre la moyenne de l'Union pour une série d'indicateurs.

Les défis démographiques concernant les marchés du travail, la baisse des taux d'emploi des 20-64 ans, la reprise économique et la création d'emploi, l'économie sociale et l'entrepreneuriat social.

Le PNR insiste fortement sur la consolidation financière et l'application de politiques économiques restrictives, ce qui pourrait amener à la non-réalisation des objectifs de croissance et d'emploi, mais aussi d'enseignement, de recherche et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Nécessité d'introduire des indicateurs plus réalistes pour les réformes prévues par le PNR. Le PNR doit établir des objectifs nationaux réalisables concernant l'enseignement et l'emploi.

Limitation de l'abandon scolaire prématuré; potentiel d'emploi des jeunes bulgares inexploité et risque accru de pauvreté au sein de cette population.

L'emploi des personnes handicapées.

«L'Acte pour le marché unique II – Ensemble pour une nouvelle croissance».

Allègement des charges administratives pour les entreprises.

ESPAGNE

En 2015, le PNR a été une fois de plus approuvé sans la participation active des parties prenantes économiques et sociales.

FINLANDE*

Les réunions des différentes sections de la commission des affaires européennes du gouvernement pourraient être plus fréquentes et la participation des partenaires sociaux aux réunions pourrait être plus active.

Accroissement du taux d'emploi: les partenaires sociaux et les autres acteurs de la société civile organisée mettent l'accent sur l'obtention d'un taux d'emploi plus élevé.

FRANCE

Les commentaires formulés dans la contribution du CES français ne sont pas pris en compte dans le document final; la contribution est envoyée à la Commission européenne sous forme d'appendice du PNR de France.

Calendrier de consultation extrêmement court pour le CES français (entre deux et quatre semaines ces dernières années), ce qui ne laisse pas le temps nécessaire à une analyse sérieuse et argumentée.

Les objectifs à long terme de la stratégie Europe 2020 doivent être considérés comme des priorités par le gouvernement (le PNR étant une politique située entre le court et le long terme).

Les priorités politiques du PNR manquent cruellement d'aspects environnementaux comme la biodiversité.

Malgré ses demandes renouvelées, le CES français n'est pas informé des suites réservées à sa contribution par les autorités de France et de l'Union.

Le projet de PNR a été transmis au CES de France en 2016 de façon incomplète, sans les informations clés.

La dimension sociale a été affaiblie par l'influence croissante du processus du semestre européen.

La stratégie Europe 2020 doit tenir compte des objectifs de développement durable (ODD). Des indicateurs complémentaires au PIB doivent être inclus dans le semestre européen.

GRÈCE

Actuellement, l'OKE et les partenaires sociaux ne participent pas à la préparation du PNR.

Une notification en temps utile des projets de loi et des réformes prévues par le gouvernement doit être assurée, de façon à ce que l'OKE puisse apporter des réponses appropriées et mener une consultation approfondie.

Promouvoir l'investissement productif privé, réduire les coûts administratifs, supprimer les obstacles au financement des PME, accélérer la mise en œuvre des programmes opérationnels de l'Union, soutenir les entreprises exportatrices, lutter contre la contrebande, établir des liens entre la recherche et le monde des entreprises et mettre en place une stratégie pour les investissements dans les secteurs de la culture, du tourisme, de l'agriculture, des sources d'énergie renouvelables et des industries maritimes.

HONGRIE

Il est nécessaire de prévoir plus de temps entre la publication des recommandations propres au pays proposées par la Commission et les premières réunions du comité.

Il est important de mieux promouvoir le programme de garantie pour la jeunesse et d'améliorer le système de soutien aux salariés du secteur public intégrant le marché du travail primaire.

Contribution accrue de la recherche scientifique dans les processus de développement industriel grâce à l'utilisation pertinente d'instruments visant à favoriser l'innovation (normalisation en matière de recherche et développement, approche différenciée dans la gestion de la propriété intellectuelle, réglementation fiscale) et amélioration de la connaissance du monde de l'entreprise chez les étudiants de troisième cycle universitaire.

Le maintien du capital-innovation en Hongrie, le manque de spécialistes en technologies de l'information, la formation des enseignants, les possibilités en matière de formation en alternance et le développement des compétences numériques.

Il convient de renforcer l'action au sein des municipalités, d'impliquer les organisations de la société civile et de prolonger les programmes de développement économique dans les zones défavorisées afin de parvenir à une inclusion permanente.

IRLANDE

Nécessité d'augmenter sensiblement les dépenses en capital pour les infrastructures économiques et sociales.

Faiblesses majeures dans les secteurs du logement, de l'eau, des transports publics et des capacités en matière d'atténuation des changements climatiques.

La politique de l'Union, de par son étendue et sa complexité, impose des exigences supplémentaires à l'action nationale et au système administratif. De nombreuses questions cruciales pour le succès à long terme de l'Irlande, comme l'innovation, la formation, l'enseignement, les services personnalisés et l'activation, ne peuvent être résolues uniquement par l'intermédiaire de processus politiques créés pour aborder la stabilisation budgétaire.

La manière restrictive dont les règles budgétaires sont appliquées – et la sous-estimation du potentiel de croissance et des tendances démographiques du pays – est de nature à saper la reprise économique, en ce qu'elle freine l'investissement à long terme indispensable dans les projets d'équipement, les services publics et l'innovation.

Pour améliorer la participation au marché du travail, en particulier pour les femmes et les parents isolés, et accroître l'intensité de travail des ménages, il est nécessaire de donner accès à des services de garde d'enfants de meilleure qualité et d'un prix abordable à plein temps.

ITALIE

Les commentaires et les propositions constitutionnels du CNEL sont rarement pris en compte au cours du processus législatif.

Il convient de reconnaître le caractère obligatoire du rôle consultatif du CNEL dans ses domaines de compétence.

La part du PIB destinée aux dépenses consacrées à la recherche, au développement et à l'innovation (fixée à 1,53 % par l'Italie alors que l'objectif de l'Union est de 3 %).

Abaissement du taux d'abandon scolaire prématuré (fixé à 15-16 % par l'Italie alors que l'objectif de l'Union est de 10 %).

Le relèvement du taux de participation à l'enseignement supérieur ou d'un niveau équivalent (fixé à 26-27 % par l'Italie alors que l'objectif de l'Union est de 40 %).

Au niveau national, le rapport entre natalité et productivité et la nécessité d'appliquer des politiques familiales afin de relancer la productivité et, dans ce but, de réformer le régime des déductions et des exonérations et de réexaminer les dépenses publiques.

Au niveau européen, le renforcement de la légitimité démocratique des institutions européennes; la révision des règles européennes en matière de politique fiscale; la réduction de la dette publique; le lien entre les réformes institutionnelles et économiques et la communication adéquate des mesures économiques.

Nécessité de redéfinir les politiques économiques de façon cohérente en se basant sur de nouveaux paramètres, y compris sur des indicateurs de bien-être, lors des étapes de développement et de contrôle.

LUXEMBOURG*

Problèmes d'inégalité, de pouvoir d'achat et de prestations de sécurité sociale.

Qualité du travail, programme de maintien dans l'emploi et chômage.

Accès au logement.

Recettes fragiles: nécessité de mettre en place des finances publiques durables et maîtrisées.

Les propositions formulées par les partenaires sociaux et la société civile ne sont que partiellement prises en compte.

À cause du calendrier du semestre européen, les différentes réunions sont trop rapprochées les unes des autres.

MALTE

Possibilité d'améliorer le délai fixé pour soumettre un retour sur le PNR. L'allongement des délais permettra aux partenaires sociaux d'avoir plus de temps pour réagir au projet de plan.

Possibilité d'améliorer la diffusion des informations du MCESD par des représentants de la société civile auprès de diverses ONG.

Les syndicats ont fait part de leurs inquiétudes quant au caractère limité des ressources disponibles, ce qui restreint leur rôle dans le processus de consultation.

Nécessité d'intégrer une dimension régionale distincte dans le PNR. Ce point est considéré comme important en raison des disparités qui existent entre l'île de Malte et l'île de Gozo.

Le PNR ne lutte pas suffisamment contre la précarité de l'emploi, n'insiste pas suffisamment sur l'adéquation des pensions d'État et ne met pas assez en avant la productivité.

Les mesures concernant l'abandon scolaire, la culture financière, la migration, les questions relatives aux consommateurs, l'emploi et les citoyens plus âgés n'ont pas été assez efficaces ou n'ont pas été mises en pratique.

La participation d'organisations bénévoles au processus de consultation peut être améliorée grâce à une consultation et à un dialogue plus réguliers et structurés avec les organisations de la société civile.

Pour améliorer la mise en œuvre et le contrôle des recommandations propres au pays, il est nécessaire d'élargir et de renforcer la participation des partenaires sociaux et de la société civile, par exemple en augmentant le nombre de réunions pour traiter les domaines accusant un retard.

Le taux d'emploi, la croissance du secteur de la recherche et du développement, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'abandon scolaire prématuré et le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur, la pauvreté.

PAYS-BAS*

La solidarité et la cohésion européennes sont importantes. La crise des réfugiés appelle une approche européenne commune. L'intégration européenne requiert un véritable dialogue social ainsi qu'un pilier économique et un pilier social d'égale importance.

L'Europe a besoin d'une croissance économique pour créer des emplois décents et parvenir au plein emploi, ce qui implique de réaliser davantage d'investissements aux niveaux européen et national et d'éliminer les difficultés financières. Cela est particulièrement urgent en ce qui concerne les PME.

Une migration juste de la main d'œuvre est essentielle; révision de la directive relative au détachement des travailleurs.

Amélioration de la régulation (qui ne doit pas se concentrer uniquement sur la réduction des charges administratives).

La coordination des politiques sociales européennes doit être davantage axée sur la réduction de la pauvreté, l'inclusion sociale et un travail décent pour tous. La dimension sociale doit être mieux intégrée au semestre européen.

POLOGNE*

À l'issue des consultations dédiées au PNR, les partenaires sociaux et le gouvernement ne s'entendent pas sur les mesures à appliquer dans le cadre du programme. Dès lors, il ne semble pas qu'en pratique les partenaires sociaux soient cocréateurs du PNR.

L'influence des partenaires socioéconomiques sur le PNR (et sa mise à jour) est limitée.

Le délai très court accordé pour formuler un avis, le mode de fonctionnement de l'équipe (par exemple, elle se réunit seulement quelques fois par année) et le nombre de membres qu'elle comporte (plusieurs dizaines de personnes).

Le gouvernement ne précise pas pourquoi certaines propositions formulées par les partenaires sociaux ont été rejetées.

Le semestre européen et les documents y afférents sont peu connus en Pologne.

Il convient d'approfondir le dialogue social sur les recommandations propres au pays lorsque les recommandations sont préparées par la Commission européenne.

PORTUGAL

Les partenaires ont participé très tardivement au processus du PNR et n'ont disposé que de très peu de temps pour analyser les propositions et concevoir d'autres solutions.

Malgré les entretiens avec les partenaires sociaux de la commission permanente du dialogue social, très peu de modifications ont été apportées au PNR.

L'absence dans le PNR de mesures permettant d'accroître l'emploi et d'améliorer les conditions de travail en abordant la création d'emplois de qualité et l'éradication de la précarité.

Le PNR n'aborde pas suffisamment les inégalités et la cohésion sociale.

Nécessité d'accorder plus d'importance à la modernisation de l'administration publique.

Viabilité des finances publiques; nécessité de ranimer l'investissement des entreprises; économie circulaire; réhabilitation urbaine.

Le PNR ne définit pas concrètement les réformes structurelles à adopter ou les politiques à appliquer. Le PNR énumère, pour chaque pilier, un ensemble de priorités à suivre et de mesures à mettre en œuvre, mais il n'établit pas systématiquement de hiérarchie ou de relations entre ces priorités et mesures.

Le PNR ne contient presque aucune référence au contrôle des mesures à mettre en œuvre.

ROUMANIE

L'absorption des fonds européens et le marché du travail européen doivent être améliorés. Tandis que la situation des fonds européens est mentionnée dans le PNR 2016, il est nécessaire de concilier l'offre et la demande de main-d'œuvre avec le salaire minimum.

Le manque d'expertise ou, du moins, son accès difficile pèse sur la capacité à fournir des contributions de qualité aux parties prenantes, car les partenaires sociaux sont affectés au moins sur le plan financier.

Nécessité de mettre en place un système transparent de gestion des recommandations propres au pays et d'établir un comité chargé de superviser les recommandations, avec la participation du CES.

Il convient de mettre sur pied un comité composé de représentants des partenaires sociaux et de la société civile et entièrement consacré au PNR.

Le manque d'information et d'accès à l'information constitue un autre défi majeur pour les parties prenantes. La non-intégration des bases de données de l'administration publique et le manque certain de transparence par rapport à la diffusion d'informations liées aux domaines visés par les objectifs de la stratégie Europe 2020 causent de réels problèmes aux partenaires sociaux et à société civile.

SLOVÉNIE*

Les défis touchant la productivité font actuellement obstacle aux mesures de renforcement des investissements, y compris aux mesures de restructuration de la fiscalité, d'amélioration de l'accès aux financements et au marché du travail, et de suppression des obstacles administratifs.

Défis de nature démographique et liés aux ressources humaines et aux connaissances, y compris des mesures concernant les retraites, la santé et les soins de longue durée, ainsi que les connaissances et les compétences.

Renforcer les capacités et la gestion en intervenant sur le fonctionnement du secteur public, notamment la politique salariale, les améliorations institutionnelles et le système judiciaire.

GROUPE DE LIAISON

L'incapacité de l'Union à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, un objectif pour lequel la situation s'est détériorée depuis le lancement de la stratégie. En Europe, une personne sur quatre est touchée par le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.

La stratégie Europe 2020 est mise à l'écart au profit de la stratégie pour l'emploi, la croissance et l'investissement.

Incapacité de l'Union à nouer avec la société civile organisée un dialogue structuré suffisamment large pour qu'il puisse contribuer de manière notable au processus du semestre européen.

Le pacte de stabilité et de croissance a un impact négatif sur l'investissement public et les services publics.

Les répercussions des initiatives phares de l'Union sur les États membres sont parfois peu claires (par exemple, le succès et l'impact des événements nationaux de l'initiative «Jeunesse en mouvement»).

De nombreuses organisations de la société civile en Europe ont du mal à combler le fossé entre l'Union et ses citoyens et à établir un dialogue en raison des importantes coupes financières et de l'absence de mécanismes de coopération.

La montée de la xénophobie et de l'intolérance partout en Europe.

Le degré de participation de la société civile au semestre européen à l'échelle nationale et européenne est variable. Certains États membres sont bien plus ouverts que d'autres à la participation de la société civile à l'élaboration du PNR.

* Ce CES national représente uniquement les partenaires sociaux et non d'autres groupes de la société civile organisée.

Notes

A series of horizontal dotted lines for taking notes, spanning the width of the page.





Comité économique et social européen

Rue Belliard
1040 Bruxelles
BELGIQUE

Responsable d'édition: unité «Visites et Publications»
EESC-2017-44-FR

www.eesc.europa.eu

© Union européenne, 2017

Toute utilisation ou reproduction de chacune des photographies
est soumise à une autorisation préalable à demander directement
aux détenteurs de leurs droits d'auteur.

Page de Couverture et p. 4-5: © Shutterstock: Gajus



Print
QE-02-17-362-FR-C
ISBN 978-92-830-3544-2
doi:10.2864/158089

Web
QE-02-17-362-FR-N
ISBN 978-92-830-3546-6
doi:10.2864/851314

FR